

QUOI de NEUF à MASSILLY



Le port de Massilly, marée d'équinoxe








GRATUIT



n° 513 - mars 2023

quoideneuf@massilly@orange.fr

Mars 2023

 <p>badminton</p> <p>jeudi 19h30</p>		<p>tennis de table</p>  <p>mardi 18h15</p>
	<p>club loisirs créatif</p> <p>Vendredi ? 14h ?</p> 	

 <p><i>Les Seniors de Massilly</i></p> <p>& les aînés ruraux</p>	<p>club - 14h → 3^{ème} mardi du mois</p> <hr/> <p>balade en Massillois - 14h → 1^{er} & 2^{ème} mardi du mois rdv place du Carge</p> <hr/> <table><tr><td data-bbox="544 1151 703 1301"><p>10h</p></td><td data-bbox="708 1151 1182 1368"><p>GYM</p><p>jeudi</p></td><td data-bbox="1187 1151 1511 1368"><p>16h</p><p><i>pilates</i></p></td></tr></table>		 <p>10h</p>	<p>GYM</p> <p>jeudi</p>	<p>16h</p> <p><i>pilates</i></p> 
 <p>10h</p>	<p>GYM</p> <p>jeudi</p>	<p>16h</p> <p><i>pilates</i></p> 			

<p>BiBLiOTHÈQUE</p>	 <p>mercredi 10h à 12h</p>	
----------------------------	---	---

<p>lundi</p> <p>19h30</p>	 <p>Danse Biodanza</p>
----------------------------------	--

contact = quoideneuf9massilly@orange.fr.

Mairie de Massilly- Quoi de neuf à Massilly - 71250 Massilly

Infomunicipale

 <p>LA MAIRIE</p>	<p>MAIRIE DE MASSILLY 71250</p>  <p>mairie.massilly@orange.fr</p> <p>03 85 50 01 01</p>	<p><u>accueil du public</u></p> <p><u>lundi</u> <u>10h → 12h</u> <u>jeudi</u> <u>16h → 18h</u> <u>vendredi</u> <u>14h → 16h</u></p>
---	---	---

Infolocale



SAMEDI 8 AVRIL
De 10h30 à 16h30

CHASSE AUX ŒUFS
2ème édition

PERMIS DE CHASSE
4€
Enfant jusqu'à 10 Ans

Au tinailler
Rue de l'église
MASSILLY
Buvette
Petite restauration

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
03/85/38/06/72
lesculottescourtes71@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

Infolocale

Syndicat des Éleveurs de Chevaux de Trait du Clunyois
La boucherie chevaline **LANDRY** vous informe de la vente de viande de cheval
Cluny - place du champ de foire

Mercredi 7 mars - 9h → 12h

06 74 73 03 16  04 74 61 13 90

Compte Rendu De La Réunion Du Conseil Municipal Du 31 janvier 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 janvier 20h30 sous la présidence d'Alain de JAVEL, maire.

Présent.e.s : Alain de JAVEL - Jean Marc BONIN - Patrick PLATET - Michel VERNIER
Martine BOCHATON - Claire GERMAIN - Magdalena JAMKA GAIAO

Excusé.e.s : Pascal JEHAN (a donné pouvoir à Alain De Javel)
Priscille CUCHE (a donné pouvoir à Alain De Javel)

Secrétaire de séance : Claire GERMAIN

Après lecture du compte rendu du conseil du 06 décembre 2023, adopté à l'unanimité, Il a été procédé aux signatures du livre des comptes rendus et du registre des délibérations.

Avant de passer à l'ordre du jour, le maire propose de rajouter les points suivants :

- ✓ Vote des nouveaux statuts du SYDESL
- ✓ Mission d'étude de faisabilité « chaufferie bois automatique »

Ces points étant accepté à l'unanimité, le conseil municipal suit l'ordre du jour.

Mission d'étude de faisabilité « chaufferie bois automatique »

M. le Maire expose aux conseillers le projet concernant l'installation d'une chaufferie bois automatique collective sur la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'engager la mission d'étude de faisabilité "Chaufferie bois automatique" pour les bâtiments du secteur de la mairie, école, salle des fêtes.
- de consulter plusieurs bureaux d'études à partir du cahier des charges spécifique établi par l'ADEME et le Département de Saône-et-Loire.
- de solliciter les subventions de l'ADEME et du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté, correspondant à l'étude de faisabilité dans le cadre du Plan Bois Energie et Développement Local.

Le Conseil Municipal, autorise M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Vote des nouveaux statuts du SYDESL

M. le Maire donne lecture au conseil des nouveaux statuts du SYDESL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve ces nouveaux statuts.

Recrutement d'un agent contractuel

M. le Maire explique qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir l'absence pour arrêt maladie de l'agent en charge de l'entretien des locaux communaux.

L'agent assurera les fonctions d'agent technique en charge de l'entretien des locaux à temps non complet

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour une période de 2 mois.

Convention de mise à disposition de personnel communal avec le SIVOS du Nord Clunysois

M. le Maire informe le conseil municipal de la demande de la Présidente du SIVOS du Nord Clunysois concernant une possible mutualisation du personnel communal du service administratif.

Il propose d'établir une convention de mise à disposition d'agent de la commune au service du SIVOS Nord Clunysois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte cette convention et autorise M. le Maire à signer les documents correspondants.

Vote des comptes de gestion 2022 budgets commune et assainissement

Les comptes de gestion n'étant pas encore validés par la DDFIP, leurs votes sont reportés à un prochain conseil municipal.

Approbation du Compte Administratif 2022 du budget de la commune

Le Maire présente les comptes de la commune à la clôture de l'exercice 2022 qui sont excédentaires en fonctionnement de 128 908.88€ et déficitaires en investissement de 105 396.63€.

Le Maire s'étant retiré lors du vote, M. Jean-Marc BONIN, 1^{er} Adjoint fait procéder au vote.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif 2022 du budget assainissement de la commune

Le Maire présente les comptes du budget assainissement de la commune à la clôture de l'exercice 2022 qui sont excédentaires en fonctionnement de 3 120.79€ & excédentaires en investissement de 19 484.16€

Le Maire s'étant retiré lors du vote, M. Jean-Marc BONIN, 1^{er} Adjoint fait procéder au vote.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

Affectation du résultat 2022 du budget de la commune

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 128 908.88€ et un déficit d'investissement de 105 396.63€,

le conseil municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme suit :

- 105 396.63€ en dépenses d'investissement
- 82 407.58€ en réserve des recettes d'investissement
- 46 501.30€ en recette de fonctionnement

Affectation du résultat 2022 du budget assainissement

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 3 120.79€ et un excédent d'investissement de 19 484.16€, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme suit :

- 19 484.16€ en recettes d'investissement
- 3 120.79€ en recettes de fonctionnement

Informations et questions diverses

- *Broyeur d'accotement* : le matériel nécessitant de nombreuses réparations, le conseil préférerait remplacer celui-ci par un neuf en mutualisation avec la commune de Lournand. Nous attendons leur retour sur cette décision.
- *Sécurité routière* : l'entreprise Signal 71 nous a fourni un devis pour mettre une double ligne blanche sur la RD 981 dans la traversée du bourg de Massilly.
- *Réunion SCOT* : le PETR Maconnais-Sud Bourgogne a organisée une réunion de présentation du Document d'Orientation et d'Objectif de nos communes du clunyois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le Maire, Alain DE JAVEL



« bon » ou « mauvais » là est toute la question

réunion d'information

GÉRARD FOURNERET

cardiologue

VENDREDI 31 MARS 18H30

salle des fêtes de Massilly

ouvert à tous



journée champêtre 24juin

Feu de la *Saint Jean*

*noter sur votre agenda la prochaine rencontre en salle du conseil
mardi 4 avril 20h*

*Affluence certaine ce mardi 21 février dans la salle
du conseil de la mairie.*

*Une très forte envie de renouer avec les moments
joyeux et fédérateurs des préparatifs d'un évènement
festif.*

*On sentait presque le fumet du jambon à la broche
monter aux narines et dans un gai brouhaha on
croyait entendre le son cristallin des verres qui
trinquent...*

*Afin de vous accueillir au mieux pourriez-vous à **titre indicatif** renseigner ce
bulletin de **PRE INSCRIPTION** ?*



réservation au **NOM** de :

nombre de participant.e.s. :

Quoi de neuf à massilly

quideneuf9@orange.fr

06 13 06 31 06